



Déclaration préalable du Snec-CFTC au CSE du jeudi 17 septembre 2026

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

C'est la rentrée et l'acte d'enseigner n'a jamais été aussi difficile à mettre en pratique qu'aujourd'hui. La dématérialisation de nos moyens de communication a produit un monde où le proche devient lointain et où le lointain devient proche. Les écrans et les algorithmes qui transitent à travers eux, sous forme de signaux, captent l'attention des élèves, érodant l'autorité des enseignants, condition indispensable à l'efficacité de notre transmission. Nous leur demandons l'impossible : de l'attention, dans un monde qui la pulvérise.

Qui plus est, notre parole d'enseignant rentre féroceement en concurrence avec le flux d'informations du réseau. Elle s'en trouve profondément dévaluée auprès des élèves, comme des familles. Ce n'est pas sans conséquences, vous en conviendrez, pour l'estime de soi et l'image que les enseignants ont d'eux-même et de celle que leur renvoie la société

Si nous comprenons bien que le monde change, Monsieur le Ministre, néanmoins, une chose nous échappe : pourquoi votre ministère et l'État ont-ils abandonné les enseignants en rase-campagne ? Depuis deux décennies, la société produit des bouleversements déstabilisants qui n'en finissent pas de nous questionner. La réponse du ministère a été d'abord l'empilement normatif dans les programmes, entretenant ainsi l'illusion que l'école ferait sa mue de mammoth indolent en tigre agile à coup de réformes. Puis, l'acceptation muette du décrochage salarial.

Le moral des enseignants est au plus bas. Dans son enquête sur la souffrance au travail, le Snec-CFTC constate que deux tiers des enseignants du privé sous contrat se disent non reconnus, et près d'un sur deux envisage une reconversion.

Au niveau salarial, le décrochage de la rémunération est flagrant : dans un monde où l'argent est roi, le métier d'enseignant se trouve alors nécessairement dévalué.

Le dernier rapport sur le niveau scolaire du haut commissariat à la stratégie et au plan ne peut qu'objectivement constater un déficit d'attractivité du métier connu de tous. Ce n'est pas un scoop, Monsieur le Ministre, mais pour attirer et former des enseignants au premier et au second degré, disposant de compétences scientifiques éprouvées, il est nécessaire de valoriser l'activité qui est la leur. Ce n'est malheureusement pas le choix qui a été fait.

Parallèlement, dans l'enseignement privé sous contrat, un peu moins de 20 % des enseignants sont des contractuels qui enchaînent les CDD. Dans l'académie de Nantes, fin juin, notre organisation syndicale a



été interpellée par certains de ces maîtres. Leur ancienneté leur aurait permis, à compter de septembre 2026, d'obtenir le statut de maître délégué en CDI. Ils se sont vu notifier par courriel fin juin qu'ils ne seraient pas réemployés à la rentrée faute de besoin, le même courriel les informait néanmoins que le rectorat reviendrait vers eux dès le mois de janvier 2027, selon les besoins du service. Le cynisme gestionnaire est-il LA réponse à la précarité des agents ?

Au niveau scolaire, la responsabilité du ministère est également engagée. Prenons la réforme "Blanquer", comparable pour qui l'a pratiquée de près, à un logiciel patché sur le long cours, car truffé de bugs. Elle a dynamité la possibilité de produire des emplois du temps respectueux des rythmes biologiques des adolescents. Le réel est résistant, ce sont les jeunes et les équipes éducatives qui paient le désir de réforme de ceux et celles qui ont en tête de laisser leur nom dans l'histoire.

Monsieur le Ministre, les enseignants ont besoin d'être protégés des aléas du monde, d'être estimés pour leur rôle, et d'être justement rémunérés.

Quand, cette gestion aberrante de notre système éducatif cessera-t-elle ? **Quand, enfin, tiendrez-vous compte de la parole de ceux qui font l'école et sont en mesure de la faire progresser ?**